



Mots clés : entreprise familiale, entrepreneuriat, patrimoine, award, international, Europe.

L'ENTREPRISE FAMILIALE NEERLANDAISE VAN OORD RECOIT LE 6e PRIX LÉONARD DE VINCI

TRADITION, INNOVATION et CRÉATIVITE à L'IMAGE du GENIE de la RENAISSANCE



Paris, le 9 juin 2016 – Le sixième Prix Léonard de Vinci est attribué ce matin à Rotterdam (Pays-Bas) à Pieter van Oord, membre de la 4ème génération de la famille van Oord et CEO de Van Oord NV, en présence d'une très large audience composée de représentants d'ambassades, de professeurs d'universités et d'écoles de commerce venus du monde entier, du Président de la Confédération Néerlandaise de l'Industrie & des Employeurs, d'entreprises familiales et d'organisations d'entreprises. Co-fondé par l'association les Hénokiens, et le Château du Clos Lucé, le Prix a pour ambition de promouvoir l'entrepreneuriat familial comme un modèle de croissance dynamique et durable, à l'image des valeurs portées par ses fondateurs. Une belle occasion pour les membres de cette prestigieuse association, issus de 9 pays différents, d'échanger sur leurs pratiques bicentennaires, et la transmission de leurs savoirs.

Un lauréat récompensé pour les valeurs incarnées par Léonard de Vinci

Après des lauréats français, italien, allemand et japonais, c'est donc au tour d'une entreprise familiale Néerlandaise Van Oord NV de recevoir ce prestigieux Prix. Fidèle à ses traditions, à son histoire de famille et à son métier, la **famille van Oord** a su transmettre son savoir-faire et ses valeurs de génération en génération, tout comme Léonard de Vinci les avait transmis à ses élèves. Ce sont ainsi **cinq valeurs fondamentales** que porte le lauréat de ce Prix : l'histoire et la tradition, l'entreprise et la famille, la fidélité et l'engagement, la mémoire et la transmission, et enfin l'innovation et la modernité.

« L'entreprise familiale, en tant que modèle économique, a dominé le monde depuis des siècles. Aujourd'hui, il existe plus d'entreprises familiales qu'aucune autre forme d'organisation économique et elles génèrent la plus grande partie de la production, de la valeur économique et de l'emploi des états de notre planète. » Willem van Eeghen, Président de l'association Les Hénokiens.

La remise de ce Prix, à l'Hôtel de Ville de Rotterdam, a permis aux Hénokiens de se retrouver dans le cadre de leur Congrès annuel organisé cette année par la société membre De Kuyper Royal Distillers (l'un des deux membres néerlandais de l'Association avec la société Van Eeghen), au cours duquel les participants, dont un groupe important de membres de la Next Generation, découvriront trois entreprises familiales hollandaises de la région de Rotterdam et de réputation mondiale : Lely, Huisman et Damen Shipyards.

Van Oord: transmission de savoir-faire, innovation constante et persévérance, la recette pour une renommée mondiale et un succès qui dure!

Les Pays-Bas sont reconnus pour leur **maîtrise de l'eau** : rien d'étonnant lorsqu'on sait qu'un quart du territoire néerlandais se situe au-dessous du niveau de la mer, ce qui en fait un pays fortement exposé aux inondations. Van Oord en est **depuis plus d'un siècle et demi le représentant exemplaire, spécialiste de dragage, d'ingénierie maritime et de projets off-shore** (pétrole, gaz et éoliens). Les ports d'Amsterdam et de Rotterdam et, en conséquence l'économie de tout le pays, n'auraient pas pu se développer ainsi s'il n'y avait pas eu un dragage continu avec les dernières techniques de pointe.

De fait, la formidable réputation dont jouit la société Van Oord n'est pas surprenante dans un pays où la maîtrise de l'eau et la protection du littoral constituent souvent une question de vie ou de mort. L'entreprise du Plat Pays a notamment réalisé dans les années 1930 **la Grande digue qui relie les deux parties du pays**, faisant de la mer intérieure un lac gigantesque (« *Ijsselmeer* »). Les travaux colossaux (« *Projet Delta* ») dans le sud-ouest du pays Zélande ont été réalisés en partie par Van Oord suite aux inondations qui ont submergé un cinquième du pays après les grandes marées de 1953.

Mais cette réputation va bien au-delà des frontières : d'importants ouvrages ont été réalisés à Dubai (Palm World), Hong Kong (aéroport) et Singapour (port) et en off-shore (gaz, pétrole au Brésil, Russie (Sibérie) et éoliennes en Mer du Nord).

Pieter van Oord, le dirigeant de Van Oord NV, a suivi l'exemple des trois générations précédentes pour conduire son entreprise dans des eaux pas toujours calmes. Van Oord est aujourd'hui récompensée pour sa **vision d'avenir**, sa **créativité** et sa **capacité d'innovation**, critères du prestigieux Prix Léonard de Vinci, à l'image du créateur, artiste et ingénieur de génie du 16^e siècle. Pieter van Oord reçoit le Prix Léonard de Vinci des mains du Maire de Rotterdam, Ahmed Aboutaleb.



Pieter van Oord (crédit photo : Van Oord NV)

Van Oord NV en quelques chiffres clés

Fondation :	1868
Fondateur :	Govert van Oord
Siège :	Rotterdam Pays-Bas
CA :	2.579 Mld d'euros en 2015
Profit :	169 Mln d'euros en 2015
N° d'employés :	5 000 (2015)

A propos du Prix Léonard de Vinci – les Hénokiens – Le Clos Lucé

Créé en 2011 par l'association Les Hénokiens et le Château du Clos Lucé, [le Prix Léonard de Vinci](#) récompense pour la sixième fois cette année une entreprise familiale qui ne cesse de se réinventer et qui transmet son savoir-faire, constituant ainsi un « patrimoine immatériel et vivant », gage indispensable de pérennité, à l'image de l'artiste et inventeur qui a donné son nom au Prix. Le Prix a honoré dans le passé des entreprises familiales prestigieuses de 4 pays : Salvatore Ferragamo et Bracco (Italie), Daher (France), Otto Bock Healthcare (Allemagne), Kai Corporation (Japon). Le trophée Léonard de Vinci a été créé par Mellerio dits Meller, un des membres des Hénokiens.

<http://www.vinci-closluce.com/fr/prix-leonard><http://www.henokiens.com/content.php?id=3&lg=fr>

[Les Hénokiens](#) – Créée en France en 1981, l'association les Hénokiens regroupe des entreprises familiales et bicentennaires du monde entier. Les descendants des fondateurs sont jusqu'à aujourd'hui toujours propriétaires ou majoritaires des 47 entreprises-membres dans 9 pays. Les objectifs de l'association sont le développement de ses membres à travers le monde autour d'une

philosophie commune : la valeur du concept de l'entreprise familiale, alternative aux multinationales. <http://www.henokiens.com>

Le Château du Clos Lucé – Situé à Amboise, le Château du Clos Lucé est la demeure où Léonard de Vinci vit de 1516 à 1519 à l'invitation du roi François 1^{er} pour lequel il conçoit de nombreux projets. Il s'éteint au Clos Lucé le 2 mai 1519. Propriétaire des lieux depuis 1854, la famille Saint Bris a ouvert au public la demeure et le Parc Léonard de Vinci depuis 1954 pour faire découvrir l'héritage, la mémoire et l'œuvre de l'artiste. En 2016, le 500^{ème} anniversaire de l'arrivée du peintre, ingénieur et architecte au Clos Lucé sera célébré avec l'exposition « Du Clos Lucé au Louvre – les trois chefs-d'œuvre de Léonard de Vinci » et l'inauguration des ateliers restitués de Léonard de Vinci en sa demeure.

<http://www.vinci-closluce.com/fr>

Contacts presse :

Carla van Benschop – carla@escalconsulting.com – 01 73 01 45 52

Karine Berthier – karine@escalconsulting.com – 01 44 94 95 63 / 06 60 95 70 77